



Technicien du génie écologique

Formation continue

- > La formation vise l'obtention du titre de Technicien du génie écologique (niveau 5 RNCP28107)
- > La formation est un complément spécifique en gestion des milieux naturels et anthropisés

Métiers visés

Technicien(-ne) du génie écologique, ingénieur(-e) écologue, technicien(-ne) rivière, chef(-fe) de chantier, chef(-fe) d'équipe, gestionnaire d'espaces naturels...

Contenu de la formation

- ✔ **Connaissances transversales : écologie, cartographie et topographie, marché du génie écologique, préparation de chantier...**
- ✔ **Modules thématiques : biodiversité urbaine, éco pâturage, éco pastoralisme, phyto épuration, biodiversité et agriculture, gestion innovante des eaux pluviales**
- ✔ **Connaissances naturalistes : modules sur les groupes faunistiques et module botanique**

Moyens et modalités pédagogiques

✔ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Exploitation horticole, cédraie et saulaie
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

✔ Modalités pédagogiques

- **Possibilité d'individualisation des parcours**
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise
- Chantier-école

Dates :
du 19/09/22 au
07/07/23

Durée :
1529 h dont 822 h en
centre et 707 h en
entreprise

Bilan intermédiaire :
04/02/23

Bilan final :
31/06/23

Financement :
La formation est
financée par la région
des Pays de la Loire
dans le cadre du
programme VISA
Métiers 2022-2023
(lot 15).
8 à 12 stagiaires
attendus.

Autres possibilités de
financement : CPF,
CPF de transition
professionnelle,
contrat de professio-
nalisation ou
d'apprentissage.

La réussite se cultive ici.



Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

| | |
|---|----------|
| 29/03/22 | 26/04/22 |
| 31/05/22 | 28/06/22 |
| de 13h30 à 16h au CFPPA Le Fresne à Angers ou sur RDV | |

Inscription obligatoire auprès du CFPPA.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet

En cas d'admission, l'inscription n'est définitive qu'après la validation des modalités de financement, soit par la signature du contrat de professionnalisation ou d'apprentissage avec une entreprise du secteur, soit par l'accord de financement CPF de transition ou autres demandes selon les situations des candidats, et de dérogation le cas échéant et dans la limite des places disponibles.

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

Les acquis sont évalués par la mise en situation professionnelle d'évaluation (SPE) permettant de valider les unités capitalisables du référentiel, à l'appui de supports écrits et/ou de présentations orales.



Public concerné - Pré-requis

- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle en lien avec la gestion des espaces naturels : justifier d'un diplôme de niveau IV minimum ou d'une expérience professionnelle de 12 mois
- Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de l'ingénierie écologique ou le génie écologique
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Avoir validé son dossier d'inscription et de financement de la formation
- Satisfaire aux tests de positionnement (expression écrite, mathématiques, biologie-écologie) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

Coordinateur : Olivier ZIBERLIN - T. +33 (0)2 41 68 60 03
olivier.ziberlin@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03
aurelie.yvynec@educagri.fr

→ lefresne-angers-segre.fr